

DÉTAILS SUR LA FORMATION

INTERVENANTS

Sylvie de LIGONDES
Formatrice permanente.
D.E.S.S. Action gérontologique
et ingénierie sociale.

Didier LE GOUGE
Moniteur national de
premiers secours.

DURÉE

Session de 3 jours soit 18h.

LIEUX DE FORMATION

Sur site ou au centre de
formation à SAINT-AVÉ.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.
Session effective à partir de
6 inscriptions.

DATES

À définir.

COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :
2592 € pour 1 groupe.

En inter-établissement :
486 € par stagiaire
la session de 3 jours.

OBJECTIFS

- Approfondir la connaissance de la nuit et du sommeil et développer les compétences relationnelles adaptées aux besoins du public accompagné.
- Assurer la sécurité des personnes selon les procédures propres à son établissement. Connaître les conduites à tenir en cas d'urgence : repérer, anticiper, intervenir.
- Se situer dans son rôle et dans sa fonction de veilleur de nuit au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et inscrire la démarche d'accompagnement réalisée la nuit dans une coordination cohérente et nécessaire avec celle réalisée par l'équipe de jour.

CONTENU

Journée 1 : connaître la nuit et le sommeil

- Le rythme et l'hygiène du sommeil - Les troubles du sommeil.
- La connaissance de la nuit (réalité, représentation, imaginaire) et des maux de nuit (angoisse, détresse, demandes formulées...).

Journée 2 : assurer la sécurité des personnes

- Les principes fondamentaux et l'organisation dans les établissements de soins, sociaux et médico-sociaux de type U et J : connaissance des différents types de feu et des moyens d'extinction, les installations et les équipements de sécurité, les consignes générales en cas de sinistres...
- Les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la protection des biens.
- Les consignes de sécurité (se situer clairement en cas de sinistre).

Journée 3 : resituer les fonctions de base du veilleur de nuit au regard des spécificités du travail de nuit

- La réalité pratique du veilleur de nuit (fiche de poste, limites des interventions, passage de relais...) et le repérage des compétences attendues - L'inscription du travail de nuit dans une articulation avec le travail de jour.
- La transmission des informations.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Des apports théoriques en alternance avec des échanges sur la pratique des stagiaires permettront l'acquisition des savoirs et une bonne adaptation des savoir-faire sur le terrain.

PUBLIC

Personnel des établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes âgées.